

MAIRIE DE GUILLAC
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 SEPTEMBRE 2026

Nombre de conseillers :
en exercice : 15
présents : 14
votants : 15

L'an deux mille vingt-six, le huit septembre à 19h00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, 1 place de la Mairie, sous la présidence de Madame Thérèse MAINGUY, Maire.

Date de convocation : 1^{er} septembre 2026

PRÉSENTS : MM./MMES., Thérèse MAINGUY, Katell VINCENT, Didier GUILLOUËT, Nathalie DACQUAIT, Gwénaél BROGARD, Laurent LE MEZO, Jean-Michel HUET, Hélène SERRAND, Ludovic GUIMARD, Vanessa VALY, Guillaume TANGUY, Brigitte JOUANNO, Anthony MOUSSARD, Stéphane ROUAULT

Numéro :
CM20260908D7

EXCUSÉS :

Madame Aurélie REJAULT donne procuration à Monsieur Gwénaél BROGARD

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : *Mme Katell VINCENT*

Objet : CDG 56 – Convention pour la gestion des Paies

Madame la Maire présente à l'assemblée la convention pour la réalisation de la prestation paye afin qu'elle prenne effet à compter du 1^{er} janvier 2027.

Après avoir délibéré, le conseil municipal procède à un vote qui donne les résultats suivants :

Présents : 13

Votants : 15

Abstention : 0

Suffrages exprimés : 15

majorité absolue : 8

POUR : 15

Contre : 0

Le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés décide :

- **APPROUVE** ladite convention ;
- **AUTORISE** Madame La Maire à signer la convention

Pour extrait conforme
La Maire,
Mme Thérèse MAINGUY

